

COLLEGE SAINT-HUBERT

Utilisation de photos de votre enfant par l'école

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site internet et dans différentes publications de l'école). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom. Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre enfant lors des prises de vue, ou de masquer son visage. Ceci est également valable lors des reportages réalisés au jour le jour durant les classes vertes, de mer et de neige.

Madame, Monsieur

☐ autorise(nt) les enseignants du Collège Saint-Hubert à utiliser dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, publications) des photos de mon enfant prises au cours des activités scolaires

☐ refuse(nt) que l'école utilise des photos de mon enfant

et ce, **pour toute la scolarité** de mon/notre enfant au sein du Collège Saint-Hubert (section fondamentale et primaire).

Fait à..... le

Signature des parents